

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 8 avril 2013 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Absence : Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3 (motivé)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 8 avril 2013 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 8 avril 2013.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 4 mars et du 13 mars 2013.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 2 avril 2013.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Adoption par résolution du second projet de règlement 181-2013 amendant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de créer la nouvelle zone résidentielle Re-44 et modifier les zones Re-41, Re-42, Re-43.
 - 2) Achat de gravier pour les travaux d'été 2013, allocation d'un budget d'opération.
 - 3) Achat d'abat-poussière, saison 2013, adjudication d'un contrat.
 - 4) Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), renouvellement de notre adhésion 2013.
 - 5) Acte de vente à Christian Boutin et Chantal Fortin d'une ancienne emprise de route rue Beaudoin, autorisation de signature.
 - 6) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, renouvellement de notre adhésion 2013.
 - 7) Rue de la Source, remplacement des services municipaux, adjudication d'un contrat.

- 8) Financement temporaire, règlement 183-2013 décrétant une dépense de 515 000 \$ et un emprunt de 515 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur la rue de la Source.
- 9) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.
- 10) Beauregard, gestion, communication, paiement d'honoraires professionnels.
- 11) Développement Le Boisé de Cookshire, phase II, remboursement de frais selon l'entente.
- 12) Construction Lucien Veilleux, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- 13) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.
- 14) Achat de boîtes à gravier, adjudication d'un contrat.
- 15) Entretien d'équipements, allocation d'un budget.
- 16) Développement Boisé de Cookshire, annulation du toponyme rue des Sapins.
- 17) Politique d'aide financière pour les constructions multi-résidentielles.
- 18) Adoption d'un horaire d'été pour les services administratifs.
- 19) Appui à la mise en place du fonds d'investissement des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE).
- 20) AFA des Sommets, mandat au directeur général / secrétaire-trésorier.
- 21) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiement d'honoraires professionnels.
- 22) Loisirs Johnville, aide financière 2013.
- 23) Loisirs Sawyerville, aide financière 2013.
- 24) Étude hydrogéologique, galerie filtrante, modélisation des aires de protection. Mandat de négociations avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.
- 25) Résolution d'appui à la municipalité de Dixville concernant les lois qui régissent les barrages.
- 26) Reconnaissance de la Fête nationale du Québec.
- 27) Contrat piscine Sawyerville, autorisation de signature.
- 28) Somme payable en 2013 pour les services de la Sûreté du Québec.
- 29) Avis d'infraction pour le 391, route 253. Mandat à nos procureurs.
- 30) Fête de la St-Jean, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

- 31) David Leslie, architecte, offre de services, projet de rénovation du centre communautaire de Johnville.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 184-2013 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur la rue Prévost, phase II, et autorisant un emprunt de 120 000 \$ pour en acquitter le coût.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 182-2013 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Construction Lucien Veilleux, aide matérielle, développement domiciliaire, chemin Jordan Hill, Bulwer.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 8 avril 2013 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 8 avril 2013.

Résolution 2013-04-4303

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 8 avril 2013 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et du 13 mars 2013.

Résolution 2013-04-4304

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 4 mars 2013 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 13 mars 2013 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 2 avril 2013.

Résolution 2013-04-4305

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 2 avril 2013 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Mme Madeleine Desrosiers s'informe où en est rendu le dossier du camionnage sur les chemins Robinson et Grondin. Le maire l'informe qu'un avis de non-conformité a été envoyé au propriétaire le 4 avril dernier. L'officière en bâtiment et en environnement fera les vérifications nécessaires quand le délai légal de 10 jours sera passé.
- 2) M. Gontrand Giroux demande à quelle date le délai légal de 10 jours se terminera. Le maire lui répond que la date limite est le 17 avril.
- 3) M. Hervé Roy se renseigne sur les modalités de location de la bibliothèque dans un local de la résidence de personnes retraitées en construction. Le maire répond à ses questions.

F) Correspondance.

Résolution 2013-04-4306

1. Assemblée nationale du Québec — Soutien à l'Action Bénévole; les volets Loisirs et Loisirs des Aînés — Le député de Mégantic maintient le programme.
2. Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie — Un décret émis le 20 mars retire l'obligation de formation afin de se servir d'un DEA et d'un Épipen.
3. Commission des normes du travail du Québec — Brochure « Printemps 2013 » – Séminaire de la commission des normes du travail — Mieux gérer les congés de votre entreprise.
4. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs — Communiqué de presse — Pierre Arcand participe au lancement du programme « Changez d'air ». / Gestion des eaux pluviales, nouvelle réglementation.
5. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs — Association des biologistes du Québec, section Estrie (ABQ) — Des embarcations aux jardins : freinons la propagation des EEE dans nos milieux naturels.
6. Député de Mégantic — Communiqué de presse — Investissement pour les travaux sylvicoles et la forêt – L'opposition officielle défend les travailleurs et les entrepreneurs.

7. Municipalité de Low — Extrait de procès-verbal, résolution 032-03-2013.
8. Régie des alcools, des courses et des jeux — Demande de permis d'alcool — Les douceurs d'érable.
9. Commission de protection du territoire agricole du Québec — Préavis — Dossier M. Michel Roy.
10. Commission de protection du territoire agricole du Québec — Décision — Déclarants M^{me} Claudette Camiré et M. Gilles Hallé
11. Commission de protection du territoire agricole du Québec — Décision — Demanderesse : Fondation Essenia.
12. Commission de protection du territoire agricole du Québec — Décision — Demandeur M. Patrick Vallée, personne intéressée M. Mario Vaillancourt.
13. Centre local de développement (CLD) du Haut-Saint-François — Demande de référence de vos contacts pour 2 postes affichés au CLD.
14. Fédération québécoise des municipalités — Conférence WEB - Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.
15. Fédération québécoise des municipalités — Matières organiques : Programme prolongé et financement disponible pour le compostage domestique.
16. Fédération québécoise des municipalités — Politique nationale de la ruralité : miser sur l'intelligence et la capacité. d'innover des territoires.
17. Fédération québécoise des municipalités — Lutte contre la réforme de l'assurance-emploi — Un large consensus se construit au Québec.
18. Fédération québécoise des municipalités — Forêt de proximité : la ministre Ouellet pressée de clarifier ses intentions.
19. Fédération québécoise des municipalités — Réaction de la FQM au projet de loi sur le financement politique municipal.
20. Fédération québécoise des municipalités — Réaménagement du financement en infrastructures : accueil favorable de la FQM.
21. Fédération québécoise des municipalités — Nouveau régime forestier : feu vert encore attendu pour les forêts de proximité.
22. La mutuelle des municipalités du Québec — Assemblée annuelle et extraordinaire des membres sociétaires de la Mutuelle des municipalités du Québec.
23. Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) — Communiqué — Semaine canadienne de l'eau et Journée mondiale de l'eau : cinq résolutions simples à adopter pour préserver la qualité de l'eau.
24. Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) — Communiqué — Évènement 10^e anniversaire du COGESAF : un succès !
25. Conseil Sport Loisir de l'Estrie — Rendez-vous des intervenants sportifs en Estrie.

26. Groupement forestier coopératif St-François — Travaux d'aménagement forestiers réalisés sur votre territoire.
27. Fédération des producteurs forestiers du Québec — Forêt de chez nous plus, édition du 1^{er} avril 2013, vol. 18, n° 4
28. Léger, recherche stratégie conseil — Crise de confiance dans le monde municipal – Comment améliorer l'image de votre municipalité.
29. La Fondation Louis-St-Laurent — Demande d'adhésion
30. 5^{es} assises franco-québécoises de la coopération décentralisée — Thématique de l'Économie sociale et solidaire et nouveaux enjeux de la décentralisation.

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Adoption par résolution du second projet de règlement 181-2013 amendant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de créer la nouvelle zone résidentielle Re-44 et modifier les zones Re-41, Re-42, Re-43.

Résolution 2013-04-4307

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter par résolution le second projet de règlement numéro 181-2013 amendant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de créer la nouvelle zone résidentielle Re-44 et modifier les zones Re-41, Re-42, Re-43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Achat de gravier pour les travaux d'été 2013, allocation d'un budget d'opération.

Ce point est reporté.

- 3) Achat d'abat poussière, saison 2013, adjudication d'un contrat.

Résolution 2013-04-4308

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'abat poussière, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Prix au litre sans épandage (\$/l)	Prix au litre avec épandage (\$/l)	Total sans épandage avant taxes (\$)
Chlorure de Calcium :			
Calclo inc.	0.2410 \$	0.2510 \$	69 890 \$
Multi-routes	0.3040 \$	0.3140 \$	88 160 \$
Les entreprises Bourget inc.	0.2298 \$	0.2398 \$	66 642 \$

Chlorure de Magnésium :			
Multi-routes	0.2990 \$	0.3090 \$	86 710 \$
SEBCI inc.	0.2250 \$	0.2480 \$	65 250 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement d'abat-poussière (chlorure de magnésium) à SEBCI inc. pour un montant de 65 250 \$ / litre (avant taxes), conformément à leur soumission ouverte le 4 avril 2013 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), renouvellement de notre adhésion 2013.

Résolution 2013-04-4309

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement de 50 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour 2013-2014;

QUE le conseiller Yvon Roy soit nommé pour représenter la municipalité sur ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Acte de vente à M. Christian Boutin et Mme Chantal Fortin d'une ancienne emprise de route rue Beaudoin, autorisation de signature.

Résolution 2013-04-4310

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente d'une ancienne emprise de route rue Beaudoin à M. Christian Boutin et Mme Chantal Fortin.

Cet acte de vente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, renouvellement de notre adhésion 2013.

Résolution 2013-04-4311

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'autoriser le paiement de 120 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil Sport Loisir de l'Estrie et de nommer le conseiller Pete Lachance, ainsi que le conseiller Yvon Roy pour représenter la municipalité lors de l'assemblée annuelle des membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Rue de la Source, réfection des services municipaux, adjudication d'un contrat.

Résolution 2013-04-4312

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la réfection des services municipaux, rue de la Source les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Construction Groupe Prévost inc. 80, Rue Prévost Cookshire, QC, J0B 1M0	418 054,85 \$
GRONDIN EXCAVATION inc. 243, rue Samuel-Green Coaticook, QC, J1A 0A9	428 902,74 \$
T.G.C. inc. 1304, rue des Sables Sherbrooke, QC, J1J 1B4	432 927,80 \$
Construction DJL inc. (Sherbrooke) 1550, rue Ampere Bureau 200 Longueuil, QC, J4B 7L4	452 074,20 \$
Excavation M. Toulouse inc. 2377, rue King Est Sherbrooke, QC, J1G 5G7	464 665,61 \$
Sintra inc. 3600, chemin Dunant Canton de Hatley (Québec) J0B 2C0	476 155,91 \$
Germain Lapalme & fils inc. 2972, chemin Milletta Magog, QC, J1X 0R4	496 993,18 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Pierre Grondin, ingénieur, datée du 29 mars 2013;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu d'adjuger le contrat pour la réfection des services municipaux, rue de la Source, pour un montant de 418 054,85 \$ (incluant les taxes) à Construction Groupe Prévost, conformément à sa soumission ouverte le 28 mars 2013 et aux documents d'appel d'offres.

La réalisation de ce projet est conditionnelle à son approbation par les diverses instances gouvernementales concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Financement temporaire, règlement 183-2013 décrétant une dépense de 515 000 \$ et un emprunt de 515 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur la rue de la Source.

Résolution 2013-04-4313

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser la direction à procéder à un emprunt temporaire, dans le cadre du règlement 183-2013 décrétant une dépense de 515 000 \$ et un emprunt de 515 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur la rue de la Source selon les dispositions prévues à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-04-4314

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le paiement de 18 143,64\$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant l'étude de positionnement stratégique et du potentiel du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Beaugard, gestion, communication, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-04-4315

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le paiement de 9 100,27 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Beaugard, gestion, communication concernant le nouveau site Internet de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Développement Le Boisé de Cookshire, phase II, remboursement de frais selon l'entente.

Résolution 2013-04-4316

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le remboursement de 910 \$ au développement Le Boisé de Cookshire inc., selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Construction Lucien Veilleux, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Résolution 2013-04-4317

CONSIDÉRANT que Construction Lucien Veilleux s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour aliéner et lotir 6 terrains, dont les 60 premiers mètres en bordure de la route, sont en zone blanche;

CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande demeure en zone agricole;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme au règlement 119-2008 concernant le lotissement dans la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de Construction Lucien Veilleux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

Mme Francine Bergeron de Raymond Chabot Grant Thornton dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

- 14) Achat de boîtes à gravier, adjudication d'un contrat.

Résolution 2013-04-4318

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat de 2 boîtes à gravier, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Ressort Déziel	17 449.00 \$
Camions Gamache	18 208,18 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'accepter l'offre de Ressort Déziel, au montant de 17 449,00 \$ (avant taxes), conformément à sa soumission ouverte le 2 avril 2013 et aux documents d'appel d'offres.

Ces équipements seront financés à même le fonds de roulement de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Entretien d'équipements, allocation d'un budget.

Résolution 2013-04-4319

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'allouer un budget de 12 725 \$ (avant taxes) pour l'entretien d'équipements du service des travaux publics.

Ces travaux d'entretien d'équipements seront financés à même le fonds de roulement de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Développement Boisé de Cookshire, annulation du toponyme rue des Sapins.

Résolution 2013-04-4320

CONSIDÉRANT qu'un nouveau plan de lotissement a été déposé pour le développement Le Boisé de Cookshire;

CONSIDÉRANT qu'avec la nouvelle configuration des terrains, la rue des Sapins n'a plus lieu d'exister;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu :

QUE le plan déposé en annexe fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE l'avis d'annulation du toponyme rue des Sapins soit transmis à la Commission de toponymie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Politique d'aide financière pour les projets de construction multi-résidentiels.

Résolution 2013-04-4321

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter la Politique d'aide financière pour les projets de construction multi-résidentiels.

Cette politique est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Adoption d'un horaire d'été pour les services administratifs.

Résolution 2013-04-4322

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu :

QUE l'horaire d'été suivant s'applique pour les services administratifs :

	AM	PM
Lundi	8 h 00 à 12 h 00	12 h 45 à 16 h 30
Mardi	8 h 00 à 12 h 00	12 h 45 à 16 h 30
Mercredi	8 h 00 à 12 h 00	12 h 45 à 16 h 30
Jeudi	8 h 00 à 12 h 00	12 h 45 à 16 h 30
Vendredi	8 h 00 à 12 h 00	FERMÉ

QUE cet horaire soit en vigueur du lundi 13 mai au vendredi 30 août 2013 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Appui à la mise en place du fonds d'investissement des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE).

Résolution 2013-04-4323

CONSIDÉRANT que l'accessibilité à des équipements récréatifs sécuritaires et de qualité est un déterminant essentiel à une meilleure qualité de vie des communautés rurales et que le parc municipal est souvent le seul lieu public permettant au citoyen une pratique d'activités de proximité;

CONSIDÉRANT que le parc immobilier récréatif du milieu rural nécessite des interventions majeures pour contrer son caractère usé et désuet et pour qu'il

réponde mieux aux nouveaux besoins afin d'assurer la sécurité et la qualité de la pratique par les citoyens;

CONSIDÉRANT que la mise à niveau des équipements récréatifs municipaux des communautés rurales de l'Estrie nécessite des investissements estimés actuellement à plus de 8 millions

CONSIDÉRANT que les municipalités rurales ont une capacité financière restreinte pour assumer seules les investissements requis et qu'elles ont besoin de ressources financières pour soutenir leurs initiatives dans la rénovation et la mise aux normes de leurs installations et pour répondre aux nouveaux besoins des citoyens;

CONSIDÉRANT les difficultés d'accessibilité des municipalités rurales au programme québécois, le «*Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique*» dédié à la restauration et au développement des infrastructures récréatives et sportives et au déséquilibre marquant de l'investissement gouvernemental accordé au milieu rural. (Du 18 millions investis en Estrie; seulement 8 % de ce montant a été dédié à des projets issus des communautés de moins de 2 000 personnes qui représentent pourtant 77 % des municipalités de la région. Seulement 11 % de cette même enveloppe ont été injectés dans des communautés estriennes de moins de 5 000 personnes - statistiques septembre 2011);

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie a procédé au cours de la dernière année à la présentation de diagnostics pour chacun des parcs municipaux de l'Estrie auprès des gestionnaires municipaux afin d'effectuer certaines recommandations pour les rendre plus attrayants, plus accessibles et plus sécuritaires et est disposé à accompagner les municipalités pour les aider à faire les modifications optimales dans leurs parcs;

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie propose d'assumer le leadership d'une campagne de mobilisation visant à créer un fonds destiné aux municipalités rurales de l'Estrie permettant la mise à niveau et la bonification de leurs infrastructures récréatives;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marc Quevillon, appuyé par Yvon Roy et résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ :

1. Manifeste sa volonté d'agir dans l'amélioration de ses installations récréatives pour les rendre plus attrayantes, plus accessibles et plus sécuritaires dans la mesure où des ressources financières sont disponibles pour l'accompagner dans ce chantier ;
2. Appuie le projet de la mise en place d'un *Fonds régional d'investissement des équipements récréatifs* (FIÈRE) dédié aux communautés rurales, collectif financier à créer faisant appel à la participation de divers partenaires (instances gouvernementales provinciales et régionales, milieu des affaires, etc.);
3. Demande au gouvernement québécois qu'une part significative du «*Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique*» soit allouée à la région afin qu'elle puisse la gérer et l'investir de manière efficace et cohérente, selon ses propres besoins et au diapason des priorités locales et régionales

Transmette une copie de cette résolution à la MRC et au Conseil Sport Loisir de l'Estrie avec l'autorisation de l'utiliser pour fins de représentations et de sensibilisation des différentes instances provinciales et régionales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) AFA des Sommets, mandat au directeur général / secrétaire-trésorier.

Résolution 2013-04-4324

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier lequel est autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, dans le cadre de mise en valeur des forêts privées telle que définie par les articles 117.1 et 124 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., chapitre F-4.1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2013-04-4325

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 912,50 \$ (incluant les taxes) à Marc Turcotte, urbaniste-conseil, concernant des honoraires professionnels dans le dossier de la refonte des règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Loisirs Johnville, aide financière 2013.

Résolution 2013-04-4326

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à Loisirs Johnville pour leurs activités pour l'année 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Loisirs Sawyerville, aide financière 2013.

Résolution 2013-04-4327

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à Loisirs Sawyerville pour leurs activités pour l'année 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Étude hydrogéologique, galerie filtrante, modélisation des aires de protection. Mandat de négociations avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Résolution 2013-04-4328

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu :

QUE la municipalité accepte l'étude hydrogéologique, galerie filtrante, modélisation des aires de protection pour le puits municipal, chemin du Bassin telle que préparée par Perrier Expert-Conseils;

QUE M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, un représentant du personnel technique et un élu sont mandatés pour représenter la municipalité auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Résolution d'appui à la municipalité de Dixville concernant les lois qui régissent les barrages.

Résolution 2013-04-4329

CONSIDÉRANT la situation vécue par plusieurs municipalités, dont la Ville de Cookshire-Eaton, qui se retrouvent dans l'obligation de démanteler ou de remettre en état des barrages désuets situés sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que les municipalités sont généralement incapables d'assumer les coûts financiers que représentent ces travaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'appuyer la municipalité de Dixville dans sa demande visant à ce que le gouvernement du Québec modifie sa Loi sur la sécurité des barrages et son règlement d'application de manière à alléger la responsabilité des municipalités en lien avec les ouvrages désuets, non dédiés à la production d'électricité, nécessitant un démantèlement ou encore une remise en état.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) Reconnaissance de la Fête nationale du Québec.

Résolution 2013-04-4330

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la Ville de Cookshire-Eaton souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Contrat piscine Sawyerville, autorisation de signature.

Résolution 2013-04-4331

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de location intervenu avec l'Hôtel de Sawyerville concernant l'utilisation de la piscine pour l'été 2013.

Le paiement sera effectué en 2 versements égaux au début et à la fin de la saison.

Ce contrat est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28) Somme payable en 2013 pour les services de la Sûreté du Québec.

Résolution 2013-04-4332

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu de payer la facture de 485 792 \$ pour les services de la Sûreté du Québec selon les modalités suivantes :

- 1^{er} versement au plus tard le 30 juin 2013;
- 2^e versement au plus tard le 31 octobre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29) Avis d'infraction pour le 391, route 253. Mandat à nos procureurs.

Résolution 2013-04-4333

CONSIDÉRANT que le 28 novembre 2008, M. Curtis Lowry, propriétaire du 391 route 253 a reçu un avis d'infraction relativement à l'accumulation de débris sur sa propriété;

CONSIDÉRANT que malgré l'avis d'infraction, M. Curtis Lowry ne s'est pas conformé aux exigences de l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

QUE Mme Nicole Jolicoeur, officière en bâtiment et en environnement soit autorisée à transmettre le dossier à la Cour municipale pour les infractions actuelles et futures;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton mandate ses procureurs Therrien Couture, avocats, pour représenter la municipalité dans ce dossier;

QUE le montant de l'amende soit le montant maximum prévu aux règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30) Fête de la St-Jean, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2013-04-4334

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2013 pour la St-Jean en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que recommandé par la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 31) David Leslie, architecte, offre de services, projet de rénovation du centre communautaire de Johnville.

Résolution 2013-04-4335

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason il est résolu d'accepter l'offre de services professionnels de David Leslie, architecte, datée du 3 avril 2013, d'un montant maximum de 21 740 \$ (avant taxes), pour le projet de rénovation du centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun sujet.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 184-2013 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur la rue Prévost, phase II, et autorisant un emprunt de 120 000 \$ pour en acquitter le coût.

Résolution 2013-04-4336

Avis de motion est donné par le conseiller Ghyslain Chauveau qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur la rue Prévost, phase II, et autorisant un emprunt de 120 000 \$ pour en acquitter le coût.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 182-2013 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité.

Résolution 2013-04-4337

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'adopter le règlement 182-2013 relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2013-04-4338

Compte salaires

98 130,61 \$

Compte général

201300367 (I)	FINANCIÈRE BANQUE	622,05 \$
201300369 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	333,00 \$
201300370 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	120,00 \$
201300371 (I)	PERRIER EXPERTS - CONSEIL	22 573,62 \$
201300372 (I)	MARC TURCOTTE O.V.Q.	1 440,00 \$
201300373 (I)	VILLE DE EAST-ANGUS	24 998,21 \$
201300374 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 102,68 \$
201300375 (I)	LES SERVICES EXP INC.	8 232,21 \$
201300376 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT	12 532,28 \$
201300377 (I)	CLAUDIA BEAUREGARD	718,59 \$
201300378 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	6 091,00 \$
201300379 (I)	THERRIEN, COUTURE	4 085,06 \$
201300380 (I)	PLACE AUX JEUNES DU H.S.F	800,00 \$
201300381 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE	8 371,34 \$
201300382 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	607,50 \$
201300383 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	394,70 \$
201300384 (I)	GRONDIN GUILBEAULT -	1 950,00 \$
201300385 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR	76,00 \$
201300386 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	123,28 \$
201300387 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	51,65 \$
201300388 (I)	MICHEL RICHER INC.	866,05 \$
201300389 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER	8 116,46 \$
201300390 (I)	LUC DESLONGCHAMPS	286,02 \$
201300392 (I)	HYDRO QUÉBEC	5 121,28 \$
201300393 (I)	IMPRESSION MOREAU INC.	747,34 \$
201300394 (I)	HYDRO-QUÉBEC	673,47 \$
201300395 (I)	DBO EXPERT	74,73 \$
201300396 (I)	RUN COMMUNICATIONS	341,25 \$
201300397 (I)	CÉLINE BLAIS	61,76 \$
201300398 (I)	ROYAL CANADIAN LEGION BR	80,00 \$
201300399 (I)	SADC DU HAUT-SAINT-	120,00 \$
201300400 (I)	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	2 382,00 \$
201300401 (I)	PATRICK ROY	375,00 \$
201300402 (I)	MARTIN TREMBLAY	315,24 \$
201300403 (I)	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE	1 547,71 \$
201300404 (I)	KARINE DEMARCHI	191,52 \$
201300405 (I)	AGENCE DU REVENU DU	10 199,42 \$
201300406 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	23 274,22 \$
201300407 (I)	STÉPHANE GAGNÉ	247,30 \$
201300409 (I)	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE	36 212,76 \$
201300410 (I)	BELL CANADA	1 699,58 \$
201300411 (I)	TELMATIK	160,86 \$
201300412 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 080,57 \$
201300414 (I)	PITNEY WORKS	1 125,84 \$
201300415 (I)	RESTAURANT LA LANTERNE	69,97 \$
201300416 (I)	HENRY PAINTIN	98,70 \$
201300418 (I)	SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES	150,00 \$

201300419 (I)	GAZ MÉTRO	335,97 \$
201300420 (I)	ALARME SHERBROOKE INC.	178,21 \$
201300421 (I)	Andrée Gagnon	86,50 \$
201300422 (I)	BELL CANADA	545,50 \$
201300423 (I)	AMY LISTER	240,00 \$
201300424 (I)	Visa Desjardins	1 670,11 \$
201300425 (I)	LES PÉTROLES SHERBROOKE	13 014,75 \$
201300426 (I)	RESTAURANT SAWYERVILLE	341,62 \$
201300427 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	593,27 \$
201300428 (I)	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES	1 421,70 \$
201300429 (I)	VILLE DE SHERBROOKE	4 928,00 \$
201300430 (I)	HYDRO QUÉBEC	2 470,66 \$
201300431 (I)	FEDERATION QUEBECOISE	56,34 \$
201300432 (I)	GHYSLAIN DUBUC	350,00 \$
201300433 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	310,43 \$
201300434 (I)	LOUISE TALBOT	125,00 \$
201300435 (I)	CLAUDE BILODEAU	25,20 \$
201300436 (I)	STEPHANE MORISSETTE	21,00 \$
201300437 (I)	SYLVAIN FRANCOEUR	21,00 \$
201300438 (I)	RESTAURANT LA LANterne	152,09 \$
201300439 (I)	MÉLANIE ALDEN	125,00 \$
201300440 (I)	MARIO CHARPENTIER	147,50 \$
201300441 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 129,71 \$
201300442 (I)	HENRY PAINTIN	25,98 \$
201300443 (I)	RESTO HAUTS-BOISES	123,52 \$
201300444 (I)	IMPRIMERIE ML	257,54 \$
201300445 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	187,00 \$
201300446 (I)	GILLES L'HEUREUX	41,38 \$
201300447 (I)	MARTIN TREMBLAY	149,31 \$
201300448 (I)	CHENIL BOUBOU	1 000,00 \$
201300449 (I)	PAROISSE SAINT-CAMILLE-	600,00 \$
201300450 (I)	LAURENT & CLAUDETTE	465,00 \$
201300451 (I)	AGENCE DU REVENU DU	8 397,31 \$
201300452 (I)	Desjardins sécurité financière	2 224,96 \$
201300453 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	19 190,45 \$
201300454 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	947,52 \$
201300455 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER -	2 554,09 \$
201300456 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER -	5 000,12 \$
201300457 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	210,40 \$
201300458 (I)	SYNDICAT DES	1 798,62 \$
201300459 (I)	BELL CANADA	2 080,08 \$
201300460 (I)	ANNIE LECLERC	105,00 \$
201300461 (I)	YVAN COTÉ	370,00 \$

Total: 364 990,67 \$

Grand total : 463 121,28 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

201300368	HYDRO QUÉBEC	5 041,40 \$
201300391	HYDRO QUÉBEC	5 041,40 \$
201300413	Visa Desjardins	904,70 \$
201300417	Visa Desjardins	904,70 \$

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Construction Lucien Veilleux, aide matérielle, développement domiciliaire, chemin Jordan Hill, Bulwer.

Résolution 2013-04-4339

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'accorder une aide matérielle (6 ponceaux) à Construction Lucien Veilleux concernant le projet de construction de 6 nouvelles résidences, chemin Jordan Hill à Bulwer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) M. Michel Blais demande des renseignements supplémentaires concernant les nouvelles constructions résidentielles à Bulwer, la COGESAF, les travaux sur la rue de la Source, la convention collective des employés et le constat d'infraction émis pour une propriété à Eaton Corner. Le maire répond à ses questions.

O) Levée de la séance.

Résolution 2013-04-4340

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier